

LA RESSOURCERIE CULTURELLE

revalorise le matériel du spectacle

CHARTRE D'ADHESION PROFESSIONNELS

POUR DES PRATIQUES CULTURELLES ECO-RESPONSABLES !

LA RESSOURCERIE CULTURELLE

La Ressourcerie Culturelle est née d'un constat simple : le milieu du spectacle regorge de matériel inutilisé. Plusieurs raisons à ce phénomène : le matériel n'est plus utile à la structure, il ne fonctionne plus, ou a été remplacé par un équipement plus récent.

Partant de ce bilan, ses créateurs se sont donnés pour mission de revaloriser le matériel son et lumière, les décors, les mobiliers et objets en tous genres récupérés ici et là. Dans une dynamique d'économie circulaire, La Ressourcerie Culturelle fonctionne à travers quatre étapes clés : la collecte, la revalorisation, la mutualisation, et le réemploi.

À une époque où l'environnement est au cœur des débats, elle propose une alternative écologique et durable et interroge les pratiques du monde du spectacle pour impulser de nouveaux modes de consommation écoresponsables et collaboratifs.

POUR QUI

STRUCTURES CULTURELLES

Associations culturelles, salles de spectacle, cinémas, festivals, radios, salles de concerts, bibliothèques, lieux d'exposition, compagnie de théâtre, de danse, de cirque...

STRUCTURES ESS ET DU REEMPLOI





Tiers-Lieux, Fab Lab, scénographes, designers, agences, architectes, organismes d'insertion...

LES AUTRES !

Projets professionnels en tous genres intégrant une politique d'développement durable espaces bien-être, commerces...

POURQUOI ?

4 BONNES RAISONS D'ADHÉRER À LA RESSOURCERIE CULTURELLE

-  Permettre à votre structure de **réduire** son **empreinte écologique** et ses **déchets**
-  **Donner une seconde vie** à votre matériel et l'opportunité à d'autres structures de le réutiliser
-  **Mutualiser** et partager du matériel **entre plusieurs structures** pour optimiser son utilisation
-  Participer à un **projet collaboratif** et porteur **de sens**

ART 1 LE PRINCIPE

Choisir d'adhérer à La Ressourcerie Culturelle, c'est avant tout soutenir notre projet et ses valeurs. À travers notre activité, nous avons fait le choix de proposer un modèle économique qui favorise l'économie circulaire, les circuits-courts, et le développement durable pour prouver qu'il est possible et nécessaire d'envisager l'avenir autrement. Pour cela nous revalorisons le matériel issu du secteur culturel pour lui donner une seconde vie à travers la mutualisation et le réemploi.

L'adhésion à La Ressourcerie Culturelle permet d'officialiser et de valoriser nos échanges en toute transparence.

En adhérant à La Ressourcerie Culturelle, vous prenez part à un projet éthique et coopératif qui donne du sens à vos pratiques !

ART 2 LES ENGAGEMENTS

Les utilisateurs de La Ressourcerie Culturelle en sont aussi les acteurs. Sans vous, rien ne serait possible !

En adhérant, vous soutenez et participez au développement de notre activité. Voici nos engagements respectifs :

L'adhésion à La Ressourcerie Culturelle permet de :

- Valoriser votre structure à travers nos **outils de communication** : fiche de présentation de votre structure sur la page « les acteurs » de notre site internet (<https://www.laressourcerieculturelle.com/reseau>), relais de vos événements via nos pages Facebook et Instagram, mise à disposition de notre « panneau label », qui permet de mettre en avant votre engagement auprès de vos différents publics (voir fiche panneau label en pièce-jointe) ;
- Accéder à l'**espace intranet** de notre site internet à venir ;
- Bénéficier de **tarifs préférentiels** sur le matériel en location/vente lors de la première collecte et les achats (-10%) ;
- Utiliser nos différents espaces.

De votre côté, vous vous engagez à :

- Mettre en avant La Ressourcerie Culturelle par l'intermédiaire de vos outils de communication ;
- Mettre en avant le panneau Label auprès de vos publics ;
- Signer et respecter le règlement intérieur de l'association.

ART 3 DUREE

La durée de l'adhésion est de 1 an (année civile en cours). Elle est renouvelable par tacite reconduction.

ART 4 TARIFS

Le montant de l'adhésion est soumis à l'envergure salariale de la structure :

- 50 €** pour une structure morale sans salarié ;
- 100 €** pour une structure morale avec au moins 1 salarié ;
- 200 €** pour une structure morale de plus de 15 salariés.

ART 5 DOCUMENTS

En complément de cette charte d'adhésion, nous nous engageons à vous transmettre le règlement intérieur de l'association ainsi que sa charte.

BULLETIN D'ADHESION

A REMPLIR EN LIGNE SUR HELLOASSO OU A NOUS RETOURNER PAR VOIE POSTALE

Lien hello asso : <https://www.helloasso.com/associations/la-ressourcerie-culturelle/adhesions/adhesion-la-ressourcerie-culturelle-2021>

INFOS ADMINISTRATIVES

NOM
PRENOM
TELEPHONE
COURRIEL
PERSONNE MORALE
ADRESSE
FONCTION CONTACT
EVENEMENT

Typologie de structure :

Structure culturelle Structure de l'ESS Autre

Texte de présentation de votre structure (pour fiche de présentation site internet) :

.....
.....
.....

Comment envisagez-vous votre implication dans l'association (vous pouvez cocher plusieurs cases !) :

- Adhésion pour bénéficier simplement des avantages de celle-ci, de la sensibilisation, et de l'information (participation à l'AG...)
 Investissement dans le domaine opérationnel (journées de chantier, collectes...)
 Investissement dans la sphère décisionnelle (CA, Noyau...)

COTISATION

MONTANT ANNUEL €

MODE DE REGLEMENT

- Via HelloAsso
 Par chèque : Ordre : La Ressourcerie Culturelle
Envoi à : La Ressourcerie Culturelle - 4 Rue de Saint-Exupéry -
Saint-Hilaire-de-Loulay - 85600 Montaigu Vendée
 Par virement bancaire : IBAN : FR7615519390050002251450143